

COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION

L'ÉCOLE PUBLIQUE MONTRÉLAISE

- Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes
 - Éléments de la problématique de l'école montréalaise
-

***Note:** Les données et les éléments de ce texte proviennent du Rapport du Conseil supérieur de l'Éducation traitant de cette question.*

Dossier préparé par Paul Inchauspé
Montréal, le 19 décembre 1995

I - DES CHIFFRES QUI PARLENT D'EUX-MÊMES

1 - L'effectif scolaire global

1.1 **Évolution** de l'inscription des élèves des commissions scolaires catholiques et protestantes, francophones et anglophones:

	1970-1971	1985-1986	1994-1995
Préscolaire	28 253	16 443	18 623
Primaire	203 344	100 132	95 064
Secondaire	171 589	87 920	73 040
Accueil	114	3 871	7 540
Total:	403 299	208 366	194 267

Source: Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Remarque: En 15 ans (1970 à 1985), l'effectif a diminué presque de moitié. La chute s'est stabilisée ensuite. Rappel: adoption de la Charte de la langue française en 1978.

Les prévisions de clientèle indiquent une relative stabilité:

	1997-1998
Préscolaire (4 ans)	3 150
Préscolaire (5 ans)	15 825
Primaire	99 500
Secondaire	73 325
Total:	191 800

Source: Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Note: Les données prévisionnelles ne comprennent pas les classes d'accueil.

1.2 **Poids** relatif de l'école montréalaise.

En 1992-1993, inscrits dans les écoles privées et publiques primaires et secondaires:

Québec	1 153 319	100 %
Montréal	235 173	20,4 %

Remarque: Pour fins de comparaison. La Montérégie, deuxième région la plus peuplée (la seule autre à dépasser 10 p. cent du total de l'effectif scolaire) compte 18,4 p. cent de l'effectif québécois pour le même type d'école. Mais pour un territoire 22 fois plus étendu que l'Île de Montréal.

2 - L'effectif selon la langue maternelle et la langue d'enseignement

2.1 La répartition selon la langue maternelle dans les commissions scolaires de l'Île de Montréal:

Langue maternelle	Langue d'enseignement			
	Français	Anglais	Total	%
Français	92 776	2 225	95 001	49,97
Anglais	5 992	34 463	40 455	21,28
Autres	41 493	13 174	54 667	29,58
Total:	140 261	49 862	190 123	100,00

Source: Ministère de l'Éducation.

Remarque: La langue maternelle est définie comme la première langue apprise par l'élève et encore comprise par lui.

- En 1992-1993, 140 000 élèves sont inscrits à l'enseignement en français, 50 000 à l'enseignement en anglais. 50 p. cent étaient de langue maternelle française, 21,3 p. cent de langue maternelle anglaise, 28,7 p. cent d'une autre langue maternelle. Les statistiques détaillées montrent que plus de 150 langues ou dialectes différents sont déclarés comme langue maternelle pour ces élèves.
- Pour l'ensemble du Québec, 8,2 p. cent de l'effectif sont de langue maternelle anglaise, 21,7 p. cent pour Montréal.
- Pour l'ensemble du Québec, 8,2 p. cent de l'effectif étaient en 1992-1993 d'une langue maternelle autre que le français et l'anglais, à Montréal, 27,6 p. cent (en comptant les élèves inscrits au public et au privé. Cf. tableau de la section suivante). 69 p. cent des élèves de langue maternelle autre que le français ou l'anglais présents au Québec sont à Montréal.

2.2 La diversité linguistique et ethnique.

Un exemple, l'école Félix-Leclerc de la CECM. L'enseignement y est dispensé en français. En 1992-1993, on y compte 493 élèves. 72,8 p. cent de ces élèves, soit 359, sont nés hors du Canada. On identifie 28 pays dont sont issus 4 élèves et plus. 132 élèves sur ces 493 sont nés au Québec, mais 102 d'entre eux, soit 77,3 p. cent, sont nés de parents nés hors du Canada. Quant à la langue maternelle, 79,9 p. cent des 493 élèves, soit 394, ont une langue maternelle autre que le français et l'anglais. La langue parlée à la maison est autre que le français ou l'anglais pour 74,2 p. cent des élèves de cette école, soit 356 élèves sur 436. 26 langues différentes sont déclarées pour 2 élèves ou plus chacune: espagnol, vietnamien, arabe, tamoul, etc.

La diversité ethnique et linguistique est variable selon les écoles. Il est difficile de l'établir avec précision parce que les études faites ne retiennent pas toujours les mêmes descriptions. À partir des données de l'étude du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal, on peut dire qu'en 1992-1993, dans les écoles françaises publiques (322 écoles), une sur trois avait une densité supérieure à 50 p. cent d'élèves allophones ou nés à l'étranger ou dont un des parents est né à l'étranger. Le Conseil scolaire de l'Île a, lui, établi le nombre d'écoles dont plus de 50 p. cent des effectifs ont comme langue maternelle une autre langue que le français ou l'anglais et également plus de 50 p. cent de leurs effectifs qui déclarent parler à la maison une autre langue que le français ou l'anglais. Cette liste comptait 46 écoles en 1992-1993, 56 en 1993-1994.

Mais, derrière ces chiffres, il y a une réalité complexe dont l'école doit tenir compte. Ces allophones proviennent de pays où la langue, les pratiques religieuses, les valeurs, les structures familiales et sociales sont différentes de celles de la majorité franco-québécoise. Leurs statuts d'entrée au Québec sont aussi différents: immigrants, réfugiés fuyant la guerre, la famine, l'oppression politique. L'intégration de ces jeunes parlant peu français à la société québécoise passe par la scolarisation dans un contexte nord-américain. Problèmes de rencontre des cultures, problèmes identitaires, problèmes pédagogiques d'un enseignement dans une langue autre que la langue maternelle... Ces problèmes, ces défis sont vécus dans l'Île de Montréal plus que partout ailleurs au Québec.

3 - Les effectifs des réseaux public et privé selon la langue maternelle et la langue d'enseignement pour le préscolaire, le primaire et le secondaire

Langue maternelle		Langue d'enseignement		
		Français	Anglais	Total
Public	Français	92 776	2 225	95 001
	Anglais	5 992	34 463	40 455
	Autres	41 493	13 174	54 667
	Total:	140 261	49 862	190 123
Privé	Français	23 524	728	24 252
	Anglais	2 101	8 371	10 472
	Autres	7 897	2 428	10 325
	Total:	33 522	11 527	45 049

Source: Ministère de l'Éducation.

Remarque:

- Pour l'ensemble du Québec, 8,8 p. cent de l'effectif fréquente le réseau privé, à Montréal 19,1 p. cent.
- Des élèves de langue maternelle autre que le français ou l'anglais sont inscrits dans les écoles privées: 10 325 en 1992-1993. Ces élèves représentent 22,9 p. cent des élèves inscrits dans les écoles privées. Alors que cette même catégorie d'élèves représente 28,75 p. cent des élèves inscrits à l'école publique.
- Le départ de "bons" élèves vers l'école privée affaiblit l'école publique; dans les comparaisons de résultats, l'école publique fait mauvaise figure, ce qui alimente l'accélération du processus de déperdition.
- Par un effet de système, les écoles publiques "spéciales" se développent à Montréal, écoles à vocation particulière pour concurrencer le privé, écoles pour raccrocheurs qui se consacrent à la lutte contre l'abandon scolaire... D'après certains, ces situations conduisent l'école secondaire courante à stagner, à ne pas s'adapter aux attentes de la population, puisqu'il y a de toute façon dans le système une réponse spécialisée à ces attentes ou besoins.

4 - Les effectifs en adaptation scolaire

Répartition des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), réseau public:

	Québec		Île de Montréal	
	Nbre	%	Nbre	%
Élèves en difficulté	123 395	90,44	33 201	87,54
Élèves handicapés	12 745	9,36	3 161	12,46
Total:	136 140	100,00	25 362	100,00
	100 %		18,63 %	

Source: Ministère de l'Éducation.

Répartition des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), réseau privé:

	Québec		Île de Montréal	
	Nbre	%	Nbre	%
Élèves en difficulté	1 158	48,31	970	47,06
Élèves handicapés	1 239	51,69	1 091	52,94
Total:	2 397	100,00	2 061	100,00
	100 %		85,98 %	

Source: Ministère de l'Éducation.

Remarque:

- On observe une plus forte proportion dans le réseau public des élèves handicapés par rapport à l'ensemble des élèves EHDA dans l'Île de Montréal que dans le reste du Québec: 3 161 à Montréal, soit 12,46 p. cent, en dehors de Montréal 9 584, soit 8,65 p. cent.
- La concentration d'élèves EHDA du réseau privé est très forte à Montréal par rapport aux mêmes catégories d'élèves inscrits au privé au Québec: 86 p. cent des élèves EHDA du Québec inscrits au privé sont à Montréal, très souvent dans des établissements spécialisés.

- La proportion des EHDAA inscrits au réseau public et privé à Montréal n'est pas plus élevée que celle inscrite dans le reste du Québec. D'après des informateurs, la notion d'handicapé est claire, la notion de "difficulté d'apprentissage" l'est moins. Sont déclarés sous cette rubrique ceux qui sont financés comme tels. Or, comme le financement est établi selon un ratio uniforme dans la province, il n'est pas étonnant que la répartition soit la même. Certains informateurs disent que le nombre de EHDAA à Montréal dépasse largement la quota accordé.
- La proportion des élèves handicapés des écoles publiques de l'Île de Montréal est plus élevée que dans l'ensemble du Québec. Si on avait à Montréal une proportion identique à celle de la province, on aurait à Montréal 2 400 handicapés au lieu de 3 600, soit 800 élèves de moins. Cette concentration s'explique par la concentration de services spécialisés en santé et en éducation à Montréal et, du même coup, par l'attraction exercée par Montréal sur les parents des enfants handicapés de la grande région de Montréal.

5 - La défavorisation dans l'école publique montréalaise

5.1 La pauvreté et les migrations à Montréal.

L'analyse des données du recrutement de 1991 permet de constater les faits suivants:

- le revenu médian des hommes de l'Île de Montréal était de 2 000 \$ inférieur à celui du Québec (21 945 \$ contre 23 955 \$), alors que le revenu moyen est plus élevé à Montréal (28 403 \$) qu'au Québec (28 001 \$) à cause de revenus plus élevés;
- le revenu médian et moyen des femmes à Montréal comme dans le Québec est moindre que celui des hommes (revenu moyen Québec: 16 512 \$, Montréal: 18 111 \$; revenu médian Québec: 12 636 \$, Montréal: 13 664 \$), mais les revenus moyens et médians des femmes de Montréal sont plus élevés que ceux du Québec;
- les ménages à faible revenu sont plus nombreux à Montréal que dans le reste du Québec: 13,8 p. cent, soit 104 760 ménages avaient moins de 10 000 \$ alors que ce pourcentage était de 9,9 p. cent au Québec; 27,7 p. cent des ménages de l'Île étaient sous le seuil de la pauvreté, 19 p. cent dans l'ensemble du Québec, 15,8 p. cent au Canada. L'Île de Montréal est la région du Québec où ce taux est le plus élevé;

- de 1986 à 1991, 600 000 Québécois ont changé de région. L'Île de Montréal à elle seule a compté 111 000 entrées contre 195 000 sorties, soit 84 000 personnes en moins. Les régions qui sont sorties gagnantes de cette migration interne sont la Montérégie (47 500), les Laurentides (37 400), Lanaudière (28 200). De 1986 à 1991, Montréal a perdu 110 000 personnes au profit des régions avoisinantes et des autres provinces canadiennes. Cette perte est compensée par l'immigration internationale qui, durant cette même période, a été de 106 000 immigrants;
- l'analyse des migrations interrégionales (BSQ, 1988) montre que le taux de migration augmente chez les personnes ayant un niveau de revenu plus élevé. Elles quittent Montréal sans changer d'emploi pour aller résider dans une région voisine, privant l'Île d'une partie des bénéfices liés au développement urbain.

5.2 Les écoles "pauvres" à Montréal.

Le ministère de l'Éducation établit annuellement un classement de tous les établissements primaires et secondaires publics selon un indicateur de revenu (écart entre le revenu moyen de la population et seuil de pauvreté dans la zone postale où réside chaque élève). Cette liste classe les écoles selon cet indicateur et établit l'échelle des écoles dites "défavorisées". 58 p. cent des écoles publiques de Montréal sont ainsi classées défavorisées. 61 p. cent des écoles de la région de la Gaspésie, Îles de la Madeleine et Bas-Saint-Laurent sont aussi défavorisées. Mais cet ensemble a quatre fois moins d'élèves que Montréal et deux fois moins d'écoles. Seulement 3 p. cent des écoles de la Montérégie sont classées défavorisées!

La répartition de ces écoles "défavorisées" est inégale à Montréal: Baldwin-Cartier n'en compte aucune, Verdun 91 p. cent de ses écoles (sur 11 écoles), la CECM 85 p. cent de ses écoles (sur 214 écoles), Lakeshore 0 p. cent, la CEPGM 43 p. cent de ses écoles (sur 93 écoles).

5.3 La défavorisation et la diplomation.

En 1993, le Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'abandon scolaire (GIRAS) de l'Université de Montréal a réalisé une étude sur l'abandon scolaire des jeunes dans l'Île de Montréal. L'indice de défavorisation a été mis en relation avec le taux de diplomation. Ils ont constitué cinq catégories de diplomation basés sur le rang décile du taux de diplomation et cinq catégories de défavorisation. Le croisement des catégories de défavorisation et des catégories de diplomation montre que les élèves fréquentant une école où la diplomation est faible proviennent majoritaire-

ment des deux catégories les plus défavorisées (47 p. cent et 29,8 p. cent). À l'inverse, les élèves fréquentant une école où la diplomation est très élevée proviennent des deux catégories les plus favorisées (72,5 p. cent et 27,5 p. cent).

Le niveau socio-économique ne peut à lui seul expliquer les différences de réussite scolaire, mais la stratification sociale se reflète dans les résultats scolaires. Les enfants des milieux défavorisés souffrent de problèmes qui sont des handicaps pour les études: problèmes nutritionnels, retard dû au manque de stimulation avant l'arrivée à l'école, aspirations scolaires plus modestes, faible estime de soi, attitudes d'enseignants moins valorisants et moins attentifs à leur égard, etc.

6 - La réussite scolaire et la diplomation

6.1 La réussite des réseaux public et privé.

Les journaux régulièrement montrent que les résultats de l'école publique montréalaise sont parmi les plus bas du Québec. Cependant, les résultats de Montréal, réseau public et privé, se comparent à ceux du Québec. Ainsi, le taux de réussite aux épreuves uniques de juin 1993 dans les réseaux public et privé sont de 83,1 p. cent à Montréal contre 83,8 p. cent pour l'ensemble du Québec. Par contre, pour le réseau public, le taux est de 78,4 p. cent à Montréal et de 81,4 p. cent pour l'ensemble du Québec; pour le réseau privé, le taux est de 95 p. cent à Montréal et de 94,7 p. cent pour l'ensemble du Québec.

6.2 Quelques indicateurs de la réussite comparés à l'école publique montréalaise:

- depuis 1980, pour l'ensemble du Québec, le pourcentage annuel des doubleurs oscille entre 3,8 et 5,6 p. cent. Le pourcentage montréalais est toujours supérieur à la moyenne québécoise, comme d'ailleurs ceux de l'Abitibi, de l'Outaouais et du Nord du Québec;
- le taux de réussite aux épreuves uniques de 1993 de l'école publique montréalaise (78,4 p. cent) est l'avant-dernier du Québec, il est suivi de celui du Nord du Québec (69,6 p. cent), le premier rang étant occupé par Québec avec un taux de 84,1 p. cent. Le taux de réussite est évidemment variable selon les commissions scolaires: il est de 83,3 p. cent à la Commission scolaire Sainte-Croix et de 73,9 p. cent à la Commission scolaire de Verdun. Cependant, six des huit commissions scolaires de l'Île ont un taux de réussite inférieur à la moyenne du Québec.

7 - La formation professionnelle

7.1 Les inscriptions.

En 1992-1993, on comptait 13 700 inscrits dans les filières de formation professionnelle conduisant à l'obtention d'un CEP, DEP ou ASP et 4 000 inscrits dans d'autres programmes à temps partiel.

La CECM à elle seule a 7 100 élèves inscrits, soit 51,7 p. cent de l'effectif.

Le secteur des jeunes ne comprend que 800 inscrits à temps plein ou à temps partiel, soit 6 p. cent de l'effectif contre 13,5 p. cent pour l'ensemble du Québec.

7.2 Les familles de programmes.

Parmi les 22 secteurs de formation professionnelle, les programmes les plus fréquentés sont les secteurs traditionnels: esthétique (coiffure), électrotechnique, santé et services sociaux, équipement motorisé, commerce et secrétariat.

Cinq famille de programmes qui comptent des inscrits ailleurs au Québec sont désertés à Montréal: chimie appliquée et environnement, transport, protection civile.

8 - Le personnel enseignant des écoles montréalaises

Il n'y a pas d'étude spécifique sur ce sujet.

Cependant, dans des études sur la condition enseignante, quand on peut isoler les perceptions des professeurs de Montréal de celles des professeurs des autres régions, on constate des différences. Ainsi, dans une étude faite par le Conseil supérieur de l'Éducation en 1991 (étude de Michèle Berthelot), on constate que:

- la perception par rapport à l'école publique est plus négative à Montréal que pour l'ensemble du Québec. 40 à 45 p. cent de l'ensemble des professeurs du Québec trouvent que l'école publique s'est améliorée au cours des cinq années précédentes, 20 p. cent qu'elle a empiré. À Montréal, 20 p. cent trouvent qu'elle s'est améliorée, 30 p. cent qu'elle a empiré;

- à la question "si c'était à refaire, choisiriez-vous de faire carrière dans l'enseignement?", pour l'ensemble du Québec, 86,5 p. cent répondent oui (certainement ou probablement) au primaire, 79,1 p. cent au secondaire. Par contre, à Montréal, le pourcentage au secondaire est de 68,8 p. cent.

Jugement plutôt négatif sur leur école, situation de travail ressentie comme harassante, insatisfaction professionnelle marquée, ces perceptions sont celles des professeurs de Montréal. Elles sont symptomatiques de l'état de l'école publique montréalaise.

9 - Les commissions scolaires et le Conseil scolaire de l'Île

Je ne ferai pas ici l'histoire du découpage des commissions scolaires de l'Île de Montréal. Le tableau suivant est en lui-même parlant.

Effectif selon la langue d'enseignement des commissions scolaires catholiques et protestantes de l'Île de Montréal en 1992-1993:

Commissions scolaires	Enseignement		Total
	en français	en anglais	
<u>Catholiques:</u>			
Baldwin-Cartier	11 315	6 500	
Sault-Saint-Louis	8 290	2 784	
Sainte-Croix	8 322	597	
Verdun	4 225	366	
CECM	78 953	9 498	
Jérôme-Leroyer	14 998	3 096	
Sous-total:	126 103	22 841	148 944
	(65,4 %)	(11,9 %)	
<u>Protestantes:</u>			
Lakeshore	2 751	10 809	
CEPGM	12 205	18 100	
Sous-total:	14 776	28 909	43 685
	(7,7 %)	(15 %)	
Total:	140 879	51 750	192 629

Remarques:

- Les commissions catholiques sont de tailles très différentes. Elles dispensent l'enseignement surtout en français, mais toutes dispensent l'enseignement en anglais;
- les commissions protestantes sont aussi de tailles différentes, mais la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal recouvre le territoire de cinq des six commissions scolaires catholiques. D'où le développement de son enseignement en français;
- l'empilage et l'imbrication croisée (linguistique, religieuse) de ces commissions scolaires saute aux yeux;
- pour assurer un peu de coordination à cet ensemble en continuelle concurrence français/anglais, catholique/protestant, un Conseil scolaire de l'Île a été constitué. C'est la seule région administrative à avoir un tel organisme. La CECM y a six représentants, la CEPGM deux, chacune des six autres commissions scolaires un représentant. Le Conseil remplit deux fonctions données par la loi: cueillette de la taxe scolaire et gestion de "mesures de rattrapage en matière d'éducation dans les milieux défavorisés". Pour le reste, cela dépend du vouloir des commissions scolaires, c'est dire qu'il est paralysé.

II - QUELQUES ÉLÉMENTS DE LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉCOLE MONTRÉLAISE

1 - Relativement à la réussite scolaire:

- elle a des problèmes de réussite;
- ces problèmes se trouvent essentiellement dans son réseau public;
- ils touchent plus particulièrement le secteur de l'enseignement en langue française;
- le problème de la réussite concerne surtout l'apprentissage de la langue française, notamment l'écriture;
- les problèmes de réussite doivent être reliés aux éléments de défavorisation.

2 - Relativement à ses acteurs:

- elle exerce son action dans un milieu diversifié, pauvre, changeant. Les élèves changent d'école au gré du déménagement des parents. D'où la difficulté pour l'établissement scolaire de trouver sa cohésion;
- elle accumule des responsabilités nombreuses. Les directions sont noyées par la mise en marche administrative de programmes spéciaux qui les isole des interlocuteurs privilégiés internes et externes;
- le personnel enseignant n'a pas les conditions qui lui permettent de se mobiliser et de faire face aux défis qui sont les siens;
- elle a du mal à inculquer les valeurs éducatives essentielles pour l'individu et la vie en société.

3 - Relativement à son milieu:

- elle connaît des difficultés de communication avec les parents;
- elle est peu ouverte à son milieu et elle ne compte pas sur la présence et l'implication des groupes communautaires.

4 - Relativement à ses structures institutionnelles:

- les structures scolaires ne lui facilitent pas l'adaptation aux réalités qui sont les siennes et sa propre prise en main pour faire face aux besoins éducatifs de son milieu;
- elle n'a pas de la part des autorités ministérielles l'attention et l'aide requise par sa situation: politique de la langue, règles budgétaires tenant compte des situations de défavorisation, l'adaptation scolaire, la francisation des élèves allophones, absence d'une politique publique tenant compte de la pluralité culturelle et religieuse, etc.

5 - Relativement à la compréhension de ses problèmes et aux solutions à mettre en place

L'école publique montréalaise souffre de deux handicaps:

- la projection de Montréal comme métropole conduit à mettre en relief les établissements d'enseignement supérieur, cégeps et universités, plus populeux et plus renommés qu'ailleurs. Par un effet de halo, on pense que l'école publique primaire et secondaire a des caractéristiques analogues alors qu'elle a les symptômes de la crise des écoles urbaines;
- Montréal étant la seule métropole au Québec, on pense que les problèmes de l'école publique montréalaise sont les problèmes de Montréal, et cela est vu sur un fond de ressentiment des régions à l'égard de Montréal. Mais les problèmes de l'école montréalaise sont les problèmes des écoles urbaines dans les métropoles, dans les centre-ville en Amérique du Nord, dans les banlieues en Europe.

Les écoles urbaines sont une réalité à Toronto, Vancouver et dans les métropoles américaines. Pour remédier à la crise de ces écoles, la Fondation Carnegie propose une stratégie globale comportant quatre priorités:

- avoir des attentes élevées à l'égard de tous les élèves qu'ils soient d'un milieu défavorisé ou non;
- construire un mode d'organisation efficace pour ces écoles: décentralisation, poids de la direction locale, imputabilité des résultats, intervention des autorités si les objectifs clairement définis sont continuellement manqués;
- introduire un programme complet de réforme: importance du préscolaire, au primaire mettre l'accent sur les apprentissages de base, organiser l'école en petites unités, flexibilité sur le plan des horaires, aménagements adéquats, bibliothèques...
- mise en place d'un réseau de soutien en dehors de l'école: parents, autorités locales, groupes communautaires, soutien financier accru.